

FEMMES ET VIOLENCES

COLLOQUE DES ÉTUDIANTES DU MASTER 2 DROIT DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

MARDI 24 MARS 2026

9h00 - 17h00

RS 031 - 58 RUE DU PORT,
59800 LILLE

Comité scientifique :

Blandine MALLEVAEY, Professeure de droit privé et sciences criminelles, Titulaire de la Chaire Enfance et familles,

Florian WATIER, Docteur en droit privé et sciences criminelles, Membre de la Chaire Enfance et familles

/ ÉVÈNEMENT ÉLIGIBLE À LA FORMATION CONTINUE /



FACULTÉ
DROIT
Université Catholique
de Lille 1875

C3RD

Femmes et Violences

8h30 – 9h00 : Accueil des intervenants et du public

Petit-déjeuner offert par l'Association Hestia des Étudiants du Master 2 Droit de l'Enfance et de la famille.

9h00 – 9h15 : Propos introductifs

Mathilde BAPTISTE, **Eloïse LECLERCQ** et **Stéphanie MINNE**, Étudiantes du Master 2 Droit de l'Enfance et de la famille.

9h15 – 9h35 : Conférence introductive : « Femmes et violences : enjeux actuels »

Delphine BRUGGEMAN, Responsable de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance et de la lutte contre les violences intrafamiliales du Nord.

Loïse JAWORSKI, Cheffe de projet VIF de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance et de la lutte contre les violences intrafamiliales du Nord.

PREMIÈRE PARTIE : FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES : ENTRE RÉPONSES JURIDIQUES ET RÉALITÉS

Animée par **Victoria ROOS**, Étudiante du Master 2 Droit de l'Enfance et de la famille.

9h35 – 9h55 : « L'emprise psychologique : une violence invisible au sein du couple »

Anastasia CONROUX, Doctorante en droit privé et sciences criminelles, Membre de la Chaire Enfance et familles, Faculté de droit de l'Université catholique de Lille.

9h55 – 10h15 : « La dépendance économique et administrative au sein du couple »

Agathe BATCAVE, Juriste au sein de l'association SOLFA spécialisée dans l'accompagnement des femmes victimes de violences et de leurs enfants.

10h15 – 10h30 : Echanges avec le public

10h30 – 10h50 : Pause

10h50 – 11h10 : « La protection des femmes victimes de violences conjugales par le droit de l'autorité parentale »

Blandine MALLEVAEY, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Faculté de droit de l'Université catholique de Lille.

11h10 – 12h15 : « Table ronde : L'effectivité des mécanismes de protection des femmes victimes de violences conjugales »

Animée par **Clara VERACX**, Étudiante du Master 2 Droit de l'Enfance et de la famille.

Isabelle STEYER, Avocat au barreau de Paris.

Diren SAHIN, Magistrat, Présidente de la 31ème chambre correctionnelle du Tribunal de Bobigny dédiée aux violences intra-familiales.

Lucie DELPAGE, Lieutenant de Police, Adjointe au chef unité d'atteinte aux personnes du service local de police judiciaire de Lille.

Agathe BATCAVE, Juriste au sein de l'association SOLFA spécialisée dans l'accompagnement des femmes victimes de violences et de leurs enfants.

Adrien DELBIAUSSE, Avocat au barreau de Boulogne-sur-Mer.

12h15 – 12h30 : Échanges avec le public

12h30 – 14h00 : Déjeuner libre

DEUXIÈME PARTIE : FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES EN DEHORS DU CADRE FAMILIAL : ENTRE RECONNAISSANCE ET RÉPRESSION

Animée par **Charlotte GALLI**, Étudiante du Master 2 Droit de l'Enfance et de la famille.

14h00 – 14h20 : « Le traitement juridique des violences gynécologiques et obstétricales en France »

Anne SIMON, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Faculté de droit de l'Université d'Artois.

14h20 – 14h40 : « Le rôle de l'entreprise dans la lutte contre les violences faites aux femmes »

Marie BECKER, Fondatrice du cabinet Aequality, Juriste de formation, experte dans les violences sexistes et sexuelles au travail, de l'égalité professionnelle homme/femme et des discriminations au travail.

14h40 – 15h00 : « La libération de la parole des femmes victimes dans le domaine sportif »

Manon SUDDARDS JALABERT, Docteur en histoire du droit.

15h00 – 15h20 : « Le viol comme arme de guerre : de la reconnaissance juridique internationale à la lutte contre l'impunité »

Audrey PIETRZAK-GRATADOUR, Maître de conférences en droit public, Faculté de droit de l'Université catholique de Lille.

15h20 – 15h35 : Échanges avec le public

15h35 – 15h50 : Pause

TROISIÈME PARTIE : LA MARGINALISATION DES FEMMES AUTEURES DE VIOLENCES

Animée par **Salomé FOUCHER**, Étudiante du Master 2 Droit de l'Enfance et de la famille.

15h50 – 16h10 : « Actrices dans l'ombre : la participation des femmes dans les conflits armés »

Marie-Christine DELAMOTTE, Docteur en histoire moderne, spécialisée dans la violence féminine en Bretagne au XVIII^e siècle.

16h10 – 16h30 : « La sous-représentation des femmes dans la criminalité »

Catherine MÉNABÉ, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine.

16h30 – 16h50 : Échanges avec le public

16h50 – 17h00 : Mots de clôture

Blandine MALLEVAEY, Directrice du Master 2 Droit de l'Enfance et de la famille, Titulaire de la Chaire Enfance et familles.

Florian WATIER, Docteur en droit privé et sciences criminelles, Enseignant du Master 2 Droit de l'Enfance et de la famille.

17h00 : Cocktail